

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 47

Artikel: "A prendre ou à laisser"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'inscription : *Oppens à ses soldats, 1914-1918* ; de l'autre figure un TELL fort martial. Cette médaille fait honneur à cette commune ainsi qu'au crâne et amène juge de paix qui en a pris l'initiative. Ceux qui ont participé à la cérémonie disent qu'ils s'en souviendront jusqu'à la mort.

L'histoire ne dit pas si, à Oppens, ce sont les filles qui embrassent les garçons, ou vice-versa.

Si tu vas dans ces parages, pousse jusqu'à Bioley-Magnoux — dont je te reparlerai peut-être un jour — et demande au peseur des truites de l'*Augine*. Tu m'en diras des nouvelles.

Excuse la longueur de cette épître et crois-moi, mon cher Julien, ton bien cordialement dévoué.

Le fils au commis.

Au tribunal de police. — *Le président.* — Reconnaissez-vous bien le mouchoir qu'on vous a volé ?

Le plaignant — Parbleu ! si je le reconnaîtrai.

— Faites attention, il y en a beaucoup de semblables. Tenez, j'en ai justement un pareil dans ma poche.

— Cela ne m'étonne pas, on m'en a déjà volé plusieurs.

Illusion. — Mlle Lili, à l'une de ses cousines, qui se dit poitrinaire :

— Toi, poitrinaire !... Mais tu n'en as pas !

L'INCOGNITO

On connaît l'historiette de Louis Ruchonnet et des Anglaises :

Le conseiller fédéral vaudois passait ses brèves vacances à son chalet des Torneresses, aux Plans de Frenières. Au cours d'une excursion dans le vallon de La Varraz, il fut surpris par une pluie torrentielle. Trempé jusqu'aux os, il se réfugia dans un chalet. On lui donna les vêtements d'un vacher gros et trapu. Rien n'était plus curieux que de voir en cet accoutrement la longue et mince taille de Louis Ruchonnet, racontait un témoin de la scène. Tandis que séchaient ses habits, survinrent des dames anglaises, chassées elles aussi par le déluge. Elles prirent le vacher d'emprunt pour le maître du chalet. Louis Ruchonnet se garda de les déromper. Comme le fruitier était momentanément à l'étable, il leur fit les honneurs du logis, leur offrit de la crème et, répondant à leurs multiples questions, les initia à la façon de faire le fromage. Tout cela dit dans l'anglais le plus pur. Ces dames se montrèrent étonnées autant que charmées d'entendre un simple pâtre s'exprimer si bien dans leur langue. Louis Ruchonnet donna pour explication que dans son pays tous les pâtres de son espèce parlaient l'anglais. Elles voulurent savoir son nom, « Djan de la Bollietaz », leur répondit-il.

Quelques jours plus tard, les mêmes personnes reconnurent, à la table d'hôte de la pension Marlétaz, leur aimable amphitryon de La Varraz et ouvrirent de grands yeux en apprenant qu'il faisait partie du gouvernement de la Suisse. Leur récit enthousiasma si fort le père de l'une d'elles, qu'il sollicita l'honneur d'être reçu par l'homme d'Etat qui ne s'offusquait pas d'être pris pour un fruitier de nos montagnes. Il quitta Louis Ruchonnet, enchanté comme les jeunes Anglaises, de sa cordialité et de la simplicité de ses manières.

Un autre Vaudois, qui, pour le cœur et l'intelligence peut être comparé à Louis Ruchonnet, aime aussi à vivre incognito durant les rares loisirs que lui laisse une existence harassante. Il s'échappe alors de la ville et, comme le grillon de la fable, demeure caché dans son agreste lieu natal. S'il s'en écarte, ce n'est jamais que dans un rayon de deux ou trois lieues au plus. Vêtu comme le plus humble des campagnards, il court avec délices les champs et les forêts. Un jour, s'étant chargé de quelque

commission pour l'un de ses voisins, il lui emprunta son cheval et son char à ridelles. Il rentrait chez lui en cet équipage, quand un particulier cheminant péniblement au bord de la route le fit s'arrêter.

— On peut monter ? lui demanda celui-ci, et sur un signe affirmatif, le voilà qui se hisse à côté du conducteur. « On boira un demi à la prochaine pinte, si tu es d'accord », ajouta le piéton en guise de remerciements. Il avait pris l'automédon pour un valet de ferme.

A la première auberge, ils partagèrent le demi-litre de petit blanc. Mais ce ne fut pas l'obligé qui régala.

— N'aie pas peur, mon ami, je me vengerai à la pinte de Z., fit-il en reprenant sa place sur le véhicule.

Ils ne tardèrent pas à arriver à Z.

— Dépêche-toi de remiser ton char, dit l'homme ; je vais toujours commander ce demi.

— Non, merci, répondit le pseudo valet en montrant une dame à la porte d'une maison : la patronne m'attend.

Et l'autre, tournant la tête de ce côté-là :

— C'est ta patronne ?

— Oui.

— Quelle sale gueule !

Le grossier personnage n'avait rien du physionomiste et ne se doutait pas que la dame dont il parlait avec tant d'incongruité était une personne distinguée entre toutes et, bien plus, la propre femme de celui qui l'avait si obligeamment pris sur son char à ridelles. Il finit cependant par apprendre sa double méprise et, depuis, il s'en veut si furieusement qu'on le voit fuir tous ceux qui, non sans malice, lui demandent s'il a jamais rencontré M. X., connu dans tout le canton.

Quant à M. X., il aura dû se dire que de garder l'incognito ne préserve pas de tous les ennuis. V. F.

PÉTABOSSON

Un de nos lecteurs nous demande de poser la question suivante :

« D'où vient le mot *pétabosson* pour désigner un « officier de l'état civil ? »

L'HOTE DU JARDINIER

Le jardinier du roi de Montenegro est un de nos compatriotes, originaire des environs de Morges — nous n'avons pu savoir son nom. Il est fort estimé de son maître, qui lui témoigne une sympathie particulière. Il prend, dit-on, parfois fantaisie au roi d'aller partager les « dix heures » de son jardinier, avec qui il s'entretient familièrement.

Entre mamans. — Comment donc avez-vous songé à faire de votre fille une pianiste ?

— Mais elle ne savait rien faire de ses dix doigts.

C'est bien ça. — En politique, les nigauds croient que c'est arrivé et les malins tâchent que ça arrive.

Le verre d'eau sucrée. — Entendu pendant une conférence :

— Comme il est plein de son sujet ! dit un assistant.

— Mais comme il est lent à se vider !... répliqua un voisin.

« **A prendre ou à laisser.** » — Voilà un titre vraiment plaisant. Il est d'un auteur qui voit, semble-t-il, la vie comme elle doit être vue. Dans ce titre, on pressent déjà l'esprit qui anime tout le livre ; on ne peut résister à la tentation. On tourne le premier feuillet. Lorsqu'on l'a tourné, on s'en va presque sans s'en apercevoir jusqu'au dernier. Et puis, on ferme le volume sous une impression reposante, nouvelle, agréable. Elle vous affranchit un moment des préoccupations ordinaires de l'existence, qui, certes, n'ont rien de folichon à l'heure présente. On quitte ce livre avec l'intention bien arrêtée d'y revenir à la première occasion.

Mais de qui donc est cet ouvrage, demandez-vous ? Devinez !... De *Balthazar* (Henri Roorda, professeur), le chroniqueur spirituel et original dont chaque dimanche matin vous cherchez l'article dans la *Tribune*, avant même de lire la manchette annonçant les dernières nouvelles.

A présent, vous n'hésitez plus ; vous partez du pied gauche chez les éditeurs : MM. *Payot et Cie*.

Voyons ! — Un brave homme sent dans la rue un pick-pocket mettre la main à son gousset et tenter de lui dérober sa montre.

Il arrête doucement la main du voleur, en souriant, et lui dit d'un ton paternel :

— Un peu de tenue, je vous prie ; si les sergents de ville vous voyaient !

La valse. — A la petite sauterie de Mme X..., un invité, qui n'est pas très adroit de ses jambes, faisait valser à contre-temps Mme de F...

Quand il la reconduisit à sa place, Mme de F... lui demanda s'il aimait la valse.

— Beaucoup, madame.

— En ce cas, lui dit-elle, vous devriez bien l'apprendre.

D'UN BORD A L'AUTRE DE LA SARINE

Les rapports qui, depuis des siècles, existent entre la Suisse allemande et la Suisse romande ont enrichi la langue de celle-ci d'un grand nombre de mots — environ neuf cents — empruntés à la langue allemande et dont beaucoup ont été déformés au point d'être employés sans qu'on se doute de leur origine. Nous avons employé nous-mêmes, dans nos jeunes années, et entendu employer de tels mots dont nous n'avons compris le vrai sens qu'après avoir, tant bien que mal, plutôt mal que bien, appris l'allemand.

Vous savez ce que, dans les campagnes neuchâteloises, on appelle une *peuglisse* ? — Non. — Mais, tout simplement, un fer à repasser. « Il me faudra une *peuglisse* neuve. » C'est la romanisation du mot suisse allemand *bögelise*, correspondant au mot *Bügelisen*, par lequel, en allemand, on désigne le fer à repasser. De même que jadis, des Lausannois irrévérencieux se permettaient d'appeler *la brouette* le chemin de fer de Lausanne-Echallens, les gens de la Chaux-de-Fonds, nés malins, appellent volontiers *la peuglisse* le chemin de fer La Chaux-de-Fonds-Les Ponts. Dans le district de Waldenbourg (Bâle-Campagne), les paysans disent *'s Glättiseli* (das Glatteisen = fer à repasser) pour locomotive. D'après Ernest Tappolet, on trouve le mot *beuglisse* dans le canton de Neuchâtel dès 1706 et dans le Jura bernois dès 1760. Le *bögelise* (Bügelisen) est employé par les tailleurs pour repasser le drap et le *Glättise* (Glatteisen = lisseur) par les blanchisseuses pour les étoffes légères.

On désignait parfois, à la campagne, le tailleur sous le nom de *schnidre*, où il est facile de retrouver *Schneider* (= tailleur).

Le *schnidrebock* est le siège en chevalet (Bock = bouc) croisé où le tailleur s'asseyait jadis pour travailler, lorsqu'il « allait en journée ».

Le fait que dans certaines parties du Jura bernois et du canton de Fribourg, la plupart des fermiers et paysans sont des suisses allemands, parce que les velches se sont, de préférence, voués à l'horlogerie, a eu pour conséquence l'adoption d'un certain nombre de noms de légumes et de fruits dégermanisés. On prête à un fermier de Romont cette phrase : Auguste, va chercher le *fuederli Heu* (le faix du char de foin), mais tu mettras le *schleiftrog* (sabot), sans quoi le *Wägeli* (la voiture) va contre le *See* (le lac), mais cela paraît arrangé pour la circonstance, comme ce dicton d'Orvin, près Bienne : quand les *chpatzes* (moineaux) se vident (se tournent) dans la *chtoube* (Stube = chambre, cuisine), c'est signe de *règue* (Regen, pluie).

On dit chez nous : les jeunes gens aiment à